

Cannara Biotech Inc. finalise l'acquisition de l'installation de culture et de fabrication de pointe de TGOD à Valleyfield, au Québec

La nouvelle installation entièrement automatisée d'un million de pieds carrés augmente la capacité de production de cannabis jusqu'à 125 000 kg par an

MONTRÉAL, le 23 juin 2021 /CNW/ - Cannara Biotech Inc. (« **Cannara** » ou la « **Société** ») (TSXV: LOVE) (OTCQB: LOVFF) (FRA: 8CB), un producteur verticalement intégré de cannabis et de produits dérivés de qualité supérieure qui possède l'une des plus grandes installations de culture intérieure de cannabis au Canada et la plus grande installation au Québec, a annoncé aujourd'hui qu'elle a finalisé l'acquisition précédemment dévoilée d'une installation ayant une licence de culture et de fabrication d'un million de pieds carrés à Valleyfield, au Québec, de Medican Organic Inc., une filiale en propriété exclusive de The Green Organic Dutchman Holdings Ltd. (« TGOD ») en contrepartie de 27 millions de dollars en espèces et de la prise en charge de certains dépôts de garantis d'environ 5,7 millions de dollars.



L'acquisition a été financée par des placements privés sans intermédiaire de (i) 19,3 millions de dollars, ce qui a donné lieu à l'émission de 107 222 222 nouvelles actions ordinaires de Cannara à un prix de 0,18 \$ par action (la « **mobilisation de capitaux** ») et de (ii) 5,7 millions de dollars sous forme d'une débenture convertible non garantie portant intérêt à 4% par année (la « **débenture** » et, collectivement avec la mobilisation des capitaux, les « **offres** »). Le seul souscripteur aux offres est Olymbec Investments Inc. (« **Olymbec** »), une société partiellement détenue et contrôlée par Derek Stern, qui est actuellement un membre du conseil d'administration de Cannara, ce qui en fait une opération avec une personne apparentée.

À la suite de l'acquisition des 107 222 222 actions ordinaires de Cannara via la mobilisation de capitaux, Olymbec détient actuellement 161 131 694 actions ordinaires, soit 18,98% des actions ordinaires émises en circulation de Cannara. Le prix de conversion de la débenture est de 0,18 \$ par action ordinaire et le nombre d'actions ordinaires qui pourraient être émises à Olymbec au moment de la conversion serait de 31 666 667 actions ordinaires. Ceci augmenterait potentiellement le nombre total d'actions à émettre dans le cadre des offres à 138 888 889. Par conséquent, en les combinant avec les avoirs actuels de M. Stern et les actions ordinaires acquises au moyen de la mobilisation de capitaux, le pourcentage d'actions ordinaires de Cannara qu'il détiendrait et contrôlerait, après les offres, augmenterait à 192 798 361 ou l'équivalent de 21,89 % des actions ordinaires de Cannara. Le droit de conversion prévu dans la débenture est suspendu jusqu'à ce qu'une approbation des actionnaires désintéressés soit obtenue à l'égard de l'établissement du nouvel actionnaire important.

Les actions ordinaires émises dans le cadre de la mobilisation des capitaux, la débenture et les actions ordinaires émises par suite de la conversion de la débenture sont assujetties à une période de détention légale de quatre mois et un jour à partir de la date d'émission initiale. De plus,

Olymbec a consenti à détenir les nouvelles actions ordinaires, la débenture et les actions ordinaires émises lors de la conversion de la débenture pour une période d'au moins 12 mois suivant la date d'émission initiale, soit une période plus longue que le seuil de 4 mois requis par les autorités réglementaires. Les actions émises dans le cadre des offres ont été acquises par Olymbec pour des fins d'investissement. Olymbec peut décider dans le futur d'augmenter ou de réduire sa participation dans les titres de Cannara selon les circonstances et conditions du marché.

Une partie de ce communiqué de presse est émis en lien avec le règlement 62-103 sur le système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés. Une copie du rapport d'alerte relative aux offres sera déposée auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes et sera rendue disponible sous le profil de Cannara sur www.sedar.com.

À propos de Cannara Biotech Inc.

Cannara Biotech Inc. (TSXV: LOVE) (OTCQB: LOVFF) (FRA: 8CB) est un producteur verticalement intégré de cannabis cultivé à l'intérieur et de produits dérivés du cannabis de qualité supérieure destinés aux marchés québécois et canadien. Cannara possède deux méga-installations situées au Québec, qui s'étendent sur plus de 1 650 000 pieds carrés et qui représentent un potentiel de culture annuelle de 125 000 kg. Tirant parti des faibles coûts d'électricité du Québec, les installations de Cannara produiront des produits de cannabis cultivés de qualité supérieure, et ce, à prix abordable. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site cannara.ca.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde concernant les « renseignements prospectifs »

Le présent communiqué contient certains renseignements prospectifs. De tels renseignements comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les rendements ou les réalisations réels divergent substantiellement de ceux sous-entendus dans les énoncés aux présentes. Donc, ces énoncés ne devraient pas être perçus comme des garanties de rendements ou résultats futurs. Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les croyances actuelles de l'entreprise, sur ses suppositions et sur les renseignements actuellement disponibles, ainsi que sur d'autres facteurs. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont pertinents qu'à la date de ce communiqué de presse. En raison des risques et des incertitudes, incluant ceux identifiés par l'entreprise dans ses documents publics déposés, les événements réels peuvent différer de façon considérable des attentes actuelles. L'entreprise n'assume aucune obligation ou intention quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

SOURCE Cannara Biotech Inc.

6/23/2021 7:09:00 AM